



**SOUTIEN AUX
ARTISANS/ENTREPRISES/COMMERCANT/
PETITS PRODUCTEURS
AFIN DE FAIRE FACE
A L'EPIDEMIE DU COVID-19**

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres Nord Est

A) ORGANISMES A CONTACTER :

Nom	Coordonnées
Chambre des métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir	Téléphone : 02 37 91 56 90 ou 02 37 91 57 03 <i>Courriel : covid@cma-28.fr</i> conseillère arrondissement de Chartres : Madame Nolwenn LE MENTEC <i>courriel : nolwenn.lementec@cma-28.fr</i> <i>site web (regroupant les dernières informations gouvernementales, mises à jour au fur-et-à-mesure des annonces) :</i> http://www.cma28.fr/article/covid-19-accompagnement
Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole	Téléphone : 07 78 46 30 03 <i>courriel : sebastien.mary@agglo-ville.chartres.fr</i> Sébastien MARY – chargé de mission développement entreprises Téléphone : 06 07 66 24 36 <i>courriel : severine.bouly@agglo-ville.chartres.fr</i> Séverine BOULY – Directrice du développement économique Téléphone : 07 78 46 25 69 Séverine MULLIER – chargée de mission développement entreprises <i>courriel : severine.mullier@agglo-ville.chartres.fr</i> Téléphone : 06 31 08 78 51 Carole DEHU – chargée de mission développement entreprises et commerces <i>courriel : carole.dehu@agglo-ville.chartres.fr</i>



Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres Nord Est

B) DOCUMENTS JOINTS :

- Document synthétique du gouvernement datant du 31 mars 2020 : L'activité de votre entreprise est impactée par le Coronavirus COVID-19. Quelles sont les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner ? (n° 1 – **dernière mise à jour au 02 avril 2020**)
- Démarches pour bénéficier du fonds de solidarité <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises> (n° 2)
- Document synthétique du DEV'UP - centre val de Loire : COVID-19, accompagnement des entreprises d'Eure-et-Loir (n° 3)
- Initiative de « L'AMRF ET BOUGE TON COQ » qui lancent une souscription nationale pour sauver les petits commerces, les artisans, et donc nos emplois partout en France – modalités **et formulaire de demande d'aide** (n° 4a et 4b)

Dernière Mise à jour le 03/04/20

2/2